



PROJET DE COLLABORATION

Accompagnement psychologique

Cabinet I.S.R.I.
Ingénierie en pratiques sociales

Siège :
Les Hauts de Montjuliau 07000 PRIVAS

Administration et gestion :
Le Belvédère B – Rue Saint Ruf
26100 ROMANS SUR ISERE

Tél : 08 75 69 98 67
04 75 72 48 03

Courriel : isri.france@free.fr

Activités :

- **Ingénierie en pratiques sociales**, Ingénierie sociale
 - Droit social, Droit du travail & Droit des Sociétés
 - Recherches en Sciences Humaines et Sociales
-

*L'optimisation d'une organisation
dépend au jour d'hui de
l'éveil de son potentiel humain*

Sommaire

<i>Préambule</i>	3
<i>Le projet</i>	3
<i>Les objectifs de la mission</i>	3
<i>Le périmètre de la mission</i>	3
<i>La mission :</i>	3
1. <i>Après des jeunes</i>	3
2. <i>Après de l'équipe</i>	4
3. <i>Après des familles</i>	4
<i>Aspects contractuels :</i>	4

Cet accompagnement au sein de votre structure vise à :

- 🔗 **offrir un espace d'écoute et de soutien aux jeunes,**
- 🔗 **soutenir les sollicitations volontaires et les interrogations de l'équipe,**
- 🔗 **soutenir les demandes ponctuelles des parents.**

PREAMBULE

Compte tenu des différents acteurs, nous convenons d'appeler :

- JEUNES, le public d'adolescents déficients intellectuels accueilli,
- EQUIPE, le personnel, individuellement ou en groupe,
- PSYCHOLOGUE, l'intervenant(e) de cabinet I.S.R.I.

LE PROJET

Vous souhaitez l'intervention d'un psychologue au sein de votre centre de formation "L'étoile du Matin" afin de soutenir les apprentissages des jeunes visant l'insertion professionnelle,

LES OBJECTIFS DE LA MISSION

Cet accompagnement au sein de votre structure vise à :

- offrir un espace d'écoute et de soutien aux jeunes,
- soutenir les sollicitations volontaires et les interrogations de l'équipe,
- soutenir les demandes ponctuelles des parents.

LE PERIMETRE DE LA MISSION

A partir de notre rencontre et des divers échanges téléphoniques, les besoins exprimés peuvent faire l'objet de trois accompagnements :

- auprès des jeunes (essentiellement),
- auprès de l'équipe (sur demande), et
- auprès des familles (éventuellement).

LA MISSION :

Sur les deux premières interventions puis épisodiquement, le psychologue participera aux "cours d'autonomie" des jeunes. Ce qui facilitera :

- la connaissance entre les différents acteurs : jeunes, équipe et psychologue,
- la création d'une relation de confiance, et
- la compréhension du fonctionnement du centre de formation.

Dès la troisième séance, le contenu de la mission s'attachera en un accompagnement spécifique :

1. Auprès des jeunes

- mettre en place des entretiens psychologiques à la demande de l'équipe,
- ou proposer un soutien psychologique aux jeunes.

2. Auprès de l'équipe

- offrir la possibilité d'un échange sur leurs pratiques et leur analyse,
- répondre aux demandes individuelles concernant les jeunes.

3. Auprès des familles

- aider à les inscrire dans la dynamique d'apprentissages de leur(s) enfant(s).
- offrir un espace d'écoute et de soutien,

Note : L'association de ces trois accompagnements permettrait davantage d'efficacité et de cohérence dans l'intérêt du jeune.

ASPECTS CONTRACTUELS :

Une intervention tous les 15 jours minimum, 3 heures minimum,

Contrat d'un an renouvelable.

Coût horaire : 46 euros TTC / heure

Facture fin de mois payable à réception.

Le matériel nécessaire aux entretiens est pris en compte par la structure.

Intervenant(e) : un(e) psychologue clinicien(ne).

Isri vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu porter à ce projet de collaboration.